

Sur proposition de M. l'échevin Lavallée, il est
Résolu: Que le rapport, tel que corrigé, soit reçu et adopté.

(c) Sur l'opportunité de se servir de déchets pour la production de l'énergie électrique.

Renvoyée à la prochaine assemblée.

(d) Re Installation de la lumière électrique au poste de Police No 14.

Résolu: De prier le surintendant de s'assurer des prix de ladite installation, avec prière de présenter un rapport à la prochaine assemblée.

2.—Soumis et lu un protêt de citoyens résidant dans le voisinage de l'avenue Esplanade et de la rue Rachel, contre la permission donnée par l'inspecteur des Edifices d'ériger un arsenal à cet endroit.

Renvoyée au Département en Loi avec prière de préparer une opinion à ce sujet, pour la prochaine assemblée.

3.—Soumise et lue une requête de MM. Desjardins & Fils, à l'effet d'ériger un engin et une chaudière à vapeur de cinq chevaux au No 206 de la rue DeMontigny, quartier Saint-Louis.

Sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices, et aucune objection n'étant soulevée, il est

Résolu: D'accorder ladite requête et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

4.—Soumises et lues les lettres suivantes:

(a) De M. J. H. Lauer, secrétaire de la "Electric Contractors' Association", re assemblée d'une délégation de cette association.

Résolu: De prier le secrétaire d'accuser réception de cette lettre et d'informer M. Lauer qu'une assemblée sera tenue, à cette fin, aussi tôt que possible.

(b) De M. A. F. Dunlop, architecte, demandant que lui soit payé un montant de \$1,500 en acompte du prix de ses services comme architecte de la caserne No 5.

Résolu: De faire droit à cette demande et de prier le contrôleur d'agir en conséquence.

5.—La question de l'établissement d'une nouvelle caserne de pompiers est alors soulevée.

Après sérieuse discussion, et à la suggestion de M. le président, il est

Résolu: Que le chef du service des Incendies soit prié de préparer un rapport sur la possibilité d'établir une caserne de pompiers dans la partie Nord-ouest de la Ville.

6.—*Résolu*: De prier la Commission de l'Hôtel de Ville de placer des téléphones au domicile du sous-chef Brière, et de MM. G. Roy et H. Blondin, préposés au service des Alarmes, aussi tôt que possible, attendu qu'il y a urgence.

7.—Soumise et lue une requête au sujet de la suppression, par le fumivore "Ideal", des inconvénients de la fumée dans le voisinage de l'avenue Papineau.

Après quelque discussion, il est

Résolu: Que ladite requête soit reçue et déposée aux archives.

Ajournement.

Z.-S. MELOCHE,
Secrétaire.

On motion of Ald. Lavallée,
Resolved: That the report, as corrected, be received and adopted.

(c) Advisability of using garbage to produce electric energy.

Deferred until next meeting.

(d) Electric light equipment at No. 14 Police station.

Resolved: That the superintendent be instructed to get prices for the required installation, and that a report be made for next meeting.

2.—Submitted and read a protest, from citizens residing in the vicinity of Esplanade Avenue, and Rachel street, protesting against a permit issued by the Building inspector, for the erection of an arsenal.

Referred to the Law Department, with instructions to prepare a report for next meeting.

3.—Submitted and read an application from Messrs. M. Desjardins & Fils, for permission to erect a steam engine and boiler of five horse power, at No 206, DeMontigny street, St. Louis ward.

The Building inspector reporting favorably thereon, and there being no objection, it was

Resolved: That the permission sought for be granted and a report made to Council accordingly.

4.—Submitted and read the following letters:

(a) From Mr. J. H. Lauer, secretary of the Electric Contractors' Association re a meeting of a delegation of the said association.

Resolved: That the secretary be instructed to reply, and inform Mr. Lauer that a meeting will be called for the purpose in question as soon as possible.

(b) From Mr. A. F. Dunlop, architect, asking that he be paid the sum of \$1,500 on account of architect's services, at No 5 fire station.

Resolved: That the request be acceded to, and that the comptroller be instructed accordingly.

5.—The question of the establishment of a new fire station, was then taken up.

After serious discussion, at the suggestion of the chairman, it was

Resolved: That the chief of the Fire Department be requested to prepare a report as to the possibility of establishing a fire station in the North-western part of the City.

6.—*Resolved*: That the City Hall Committee be requested to place telephones in the residence of sub-chief Brière of the fire brigade, and G. Roy and H. Blondin, of the fire Alarm department as soon as possible, as it was a matter of much urgency.

7.—Submitted and read a petition re the abatement of the smoke nuisance as affected by the "Ideal" smoke consuming apparatus, in the vicinity of Papineau Avenue.

After some discussion, it was

Resolved: That the petition be received and placed on file.

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.

COMMISSIONS DES FINANCES ET DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée conjointe du 10 mai, re reconstruction du marché à bestiaux de l'Est.
(Assemblée ajournée)

Sont présents: MM. les échevins Duquette, président, Sadler, L.-A. Lapointe, Payette, N. Lapointe, Séguin et Bumbray.

La Commission procède à la lecture d'une lettre de M. D. McNicoll, vice-président de la Compagnie du Pacifique Canadien, contenant les conditions ou propositions relatives à l'arrangement projeté entre la Ville et ladite Compagnie à l'effet de louer à cette dernière, pour un long terme et à un prix nominal, le marché à bestiaux de l'Est.

M. McNicoll se présente devant la Commission pour appuyer sa lettre et expliquer les plans soumis à la dernière séance.

Après avoir délibéré sur les conditions mentionnées dans

FINANCE AND MARKET COMMITTEES.

Report of adjourned joint meeting held the 10th of May, re Reconstruction of the Eastern Cattle Market.

Present: Ald. Duquette, chairman, Sadler, L. A. Lapointe, Payette, N. Lapointe, Séguin and Bumbray.

The Committee proceeded with the reading of a letter from Mr. D. McNicoll, vice-president of the Canadian Pacific Ry Co., containing conditions or propositions concerning the proposed agreement between the City and the said Company, for the renting, to the latter, for a long term, at a nominal price, of the Eastern Cattle Market.

Mr. McNicoll appeared before the Committee in support of his letter and explained the plans submitted at the last meeting.

After deliberating on the conditions mentioned in said